

Membre titulaire le 15 juin 1945  
Secrétaire annuel du 6 juin 1947 au 4 juin 1948  
Vice-président du 5 juin 1953 au 20 mai 1954  
Président du 21 mai 1954 au 26 mai 1955

Maurice Lucien naît à Châlons-sur-Marne le 6 avril 1880. Il effectue ses études secondaires au collège Monge de Beaune et est reçu bachelier ès lettres-philosophie à Dijon en 1898. Il vient à Nancy pour suivre le cursus des études de médecine à la suite de son frère aîné Fernand et avec des amis champenois. Il se fait rapidement remarquer par ses résultats et se lie d'amitié avec Remy Collin (1880-1957), qui deviendra professeur la même année que lui, dans la chaire d'histologie. Celui-ci sera élu à l'Académie de Stanislas le 20 avril 1945 et il la présidera pendant l'année académique 1952-1953, soit un peu avant M. Lucien. En 1902, tous deux deviennent aide d'anatomie dans le service du professeur Nicolas. Maurice Lucien conserve cette fonction jusqu'à 1906, année où il est nommé chef des travaux d'anatomie pathologique dans le service du professeur Hoche. Il a été externe des hôpitaux de 1901 à 1903 puis interne de 1903 à 1906. Il soutient sa thèse de doctorat en médecine en février 1907. De 1902 à 1910, son enseignement comporte d'abord des démonstrations d'anatomie, puis des conférences d'ostéologie, ensuite les travaux pratiques d'anatomie pathologique lorsqu'il en est le chef des travaux. Il est nommé officier d'Académie (aujourd'hui chevalier des Palmes académiques) le 14 juillet 1909. À ce moment, il a déjà été distingué : il a reçu une mention honorable au concours pour le prix de médecine en 1904, il est le lauréat du prix de l'Internat (dit « prix Bénit ») en 1905 et du prix Heydenreich-Victor Parisot en 1906. Sa thèse en 1907 lui a aussi valu une mention honorable au concours pour le prix de thèse. Aussi peut-il porter le titre de « lauréat de la faculté ».

Il est reçu agrégé d'anatomie et d'embryologie en 1910 (à cette époque l'embryologie n'est pas une discipline autonome ; elle ne commencera à le devenir qu'après la Première Guerre mondiale), et il devient agrégé chef des travaux d'anatomie en 1912 (cette double fonction est classique en raison de la précarité des fonctions d'agrégé alors qu'un chef de travaux peut être renouvelé dans la fonction sans limite de temps) ; il est en même temps conservateur des collections d'anatomie, une fonction fréquemment confiée à un agrégé. Il est alors un des principaux collaborateurs du professeur Paul-Robert Ancel. Il a reçu une mention honorable pour un prix de l'Académie de médecine en 1910. Son accession au rang d'agrégé le conduit à présenter des conférences complémentaires d'anatomie et à assurer la direction des travaux pratiques d'anatomie normale à partir de 1913. Il est chargé du cours au premier semestre de l'année 1912-1913.

Arrive la Grande Guerre. Maurice Lucien part au combat dans les rangs du 79<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Nancy, avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe (lieutenant) et la fonction de médecin du 2<sup>e</sup> bataillon. Il participe à la bataille de Morhange puis aux premiers combats sur la Somme. Le 15 septembre 1914, il est blessé au bras par un éclat d'obus avec fracture de l'humérus, dans ou près du poste de secours qu'il tient à Cappy, à peu près à mi-distance entre Péronne et Albert, dans le département de la Somme. En dépit de sa blessure, il reste dans son unité. Il est cité à l'ordre de l'armée et nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur ; il reçoit celle-ci le 15 octobre 1914 à Foncquevillers (Pas-de-Calais) devant le régiment. Il est ensuite nommé à l'hôpital auxiliaire n°111 qui occupe les locaux de l'école normale primaire d'institutrices, 4 rue de Nancy à Maxéville, ainsi que divers locaux annexes situés à proximité. Cet établissement est dirigé par l'Union des Femmes de France, avec une directrice, Madame Evrard, du personnel civil et plusieurs officiers du Service de santé militaire, dont son médecin-chef, le médecin aide-major de 1<sup>e</sup> classe Louis Senlecq, qui est chirurgien et avec qui Maurice Lucien sera très lié. Il assiste Senlecq dans ses interventions. Maurice Lucien reçoit la croix de guerre en 1915, année où cette distinction est

créée. Il est promu au grade de médecin major de 2<sup>e</sup> classe (capitaine) au titre du décret du 31 décembre 1915 qui permet la promotion à ce grade des membres du personnel médical et pharmaceutique de l'enseignement supérieur et des hôpitaux. Les agrégés en exercice, comme Lucien, sont susceptibles de bénéficier de cette mesure. Le décret paraît au *Journal Officiel* le 4 janvier 1916. Senlecq et Lucien mettent au point des dispositifs destinés à améliorer la cicatrisation, à réduire l'ankylose ou encore à rendre la rééducation fonctionnelle plus rapide et plus aisée. Ces recherches donnent lieu à des communications, en particulier à la Société de médecine de Nancy, à des publications et à cinq thèses de doctorat en médecine soutenues à Nancy.

Avec le retour de l'Alsace à la France en fin d'année 1918 et la décision de reconstituer une faculté de médecine à Strasbourg à compter de l'année 1919, le corps enseignant de celle-ci est formé à partir de professeurs et d'agrégés qui demandent leur transfert à Strasbourg depuis la faculté où ils occupent un emploi, et au moyen d'autres personnes recrutées à l'extérieur de l'Université pour y occuper les différents emplois et devenir éventuellement professeurs. Trois membres du personnel enseignant de la faculté de Nancy sollicitent leur transfert : les professeurs Paul-Albert Ancel et Pol Bouin, et l'agrégé Louis Sencert. Ils sont nommés à Strasbourg par le décret du 29 novembre 1919, jour de la création officielle de la faculté. Aussi la chaire d'anatomie et d'embryologie et celle d'histologie de Nancy sont-elles vacantes. Toutefois les départs pour Strasbourg ont eu lieu beaucoup plus tôt que novembre 1919 car les enseignements ont débuté au début de l'année 1919. Aussi MM. Lucien et Collin, agrégés, ont-ils été chargés du cours à titre provisoire pour l'année universitaire 1919-1920. La faculté les a présentés tous les deux à l'unanimité pour les chaires correspondantes, et ils sont nommés professeurs titulaires par le décret du 31 janvier 1920 à compter du lendemain 1<sup>er</sup> février. Maurice Lucien « reçoit » la chaire d'anatomie descriptive, qui est la première chaire de la faculté. En effet, à l'époque, les chaires sont classées par ordre d'ancienneté. On peut préciser que le professeur Ancel est nommé dans la chaire d'embryologie de la nouvelle faculté de médecine française de Strasbourg, et que c'est la première chaire autonome d'embryologie créée dans notre pays.

Le professeur Lucien n'a pas d'activité hospitalière, situation qui est celle de la majorité des professeurs des disciplines fondamentales avant la réforme Debré de 1958. Il se consacre donc uniquement à l'enseignement et à la recherche, ainsi qu'aux éventuelles tâches administratives. Après avoir été membre du conseil de l'université en 1937, et élu assesseur du doyen le 29 juillet 1938, le professeur Lucien est chargé des fonctions décanales puis élu doyen de la Faculté de médecine en 1940 à la suite du décès brutal du doyen Spillmann le 28 mai 1940. Il restera doyen jusqu'à 1946 et sera également vice-président du conseil de l'université.

Au moment de la mobilisation de 1939, le professeur Lucien est titulaire du grade de médecin lieutenant-colonel de réserve. Il reçoit la chefferie du groupe hospitalier Continental à Vittel. Il est démobilisé à la suite de l'armistice de juin 1940 et il reprend ses fonctions à Nancy. C'est un homme discret, calme et serein, courtois mais courageux. Sous l'Occupation, il s'oppose autant qu'il le peut à l'armée allemande en refusant la collaboration et en limitant l'utilisation de la faculté et des hôpitaux qu'elle veut s'octroyer, entre autres en vue de protéger les étudiants du Service du travail obligatoire. Cette obstruction le conduit à la déportation politique le 9 juillet 1944, avec d'autres professeurs de la faculté : Drouet, Heully et Parisot, d'abord à Compiègne, puis successivement dans les camps de Neuengamme, Terezin (en République tchèque de nos jours) et Braczanie. Il échappe à la mort et est de retour à Nancy le 19 mai 1945. Il est alors réélu doyen à l'unanimité des voix, et il conserve cette fonction pendant une année. Maurice Lucien prend sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 1948. C'est le professeur Antoine Beau (voir ce nom) qui lui succède la même année dans la chaire d'anatomie descriptive. Il est aussitôt nommé professeur honoraire ; il reçoit le titre de doyen

honoraire en mars 1950. Il a été membre de la commission consultative des universités et président de sa section de biologie.

L'œuvre scientifique du professeur Lucien est considérable. Elle comporte des travaux d'anatomie normale et pathologique, d'embryologie et de morphogenèse, de physiologie et d'endocrinologie. Lui-même les a classés en quatre groupes : le développement des articulations et des gaines synoviales tendineuses, la structure pulmonaire, l'évolution pondérale des glandes endocrines et l'athérome tant spontané qu'expérimental. En anatomie, son apport majeur est la connaissance de l'anatomie fonctionnelle du poumon dans laquelle il introduit une systématisation logique. A partir de 1927, il définit la division du poumon en segments et en territoires de ventilation, dont il précise l'étendue et dont il établit une carte de la projection à la surface de l'organe, ce qui est d'une grande utilité en pathologie pulmonaire et en chirurgie thoracique. Il établit aussi un schéma précis de la ramification de l'arbre bronchique. Il a ainsi participé à l'article « Poumon » du traité d'anatomie de Testut et Latarjet.

Membre de nombreuses sociétés savantes, il est le fondateur en 1923 de la revue scientifique *Revue française d'endocrinologie*, dont il est le directeur jusqu'en 1939. Il est aussi l'auteur, en collaboration avec MM. Jacques Parisot et Gabriel Richard, qui ont tous les deux été membres de l'Académie de Stanislas, d'un *Traité d'endocrinologie*, en cinq volumes, parus à la librairie Octave et Gaston Doin à Paris entre 1925 et 1942. Il faut citer aussi un atlas d'anatomie, un ouvrage sur la pellagre (maladie due à une carence vitaminique et se traduisant par des lésions cutanées, internes et fonctionnelles), et un ouvrage sur l'œuf humain, en collaboration avec son collègue Vermelin.

Maurice Lucien est titulaire de nombreuses décorations. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1919, Croix de guerre 1914-1918, officier de l'Instruction publique (1919), médaille d'or de l'Éducation physique (1938), médaille d'argent des épidémies (1949), Croix des services militaires volontaires de 3<sup>e</sup> classe et officier dans l'ordre polonais *Polonia Restituta* (depuis 1923). Il est élu membre correspondant national de l'Académie nationale de médecine dans la section des sciences biologiques le 25 mars 1947.

Le doyen Lucien est élu membre titulaire de l'Académie de Stanislas le 15 juin 1945. Il prononce son discours de réception le 29 mai 1952, celui-ci ayant pour titre : « La vie scientifique de Claude Perrault, biologiste, médecin et architecte ». Le texte est publié sous un titre différent dans les *Mémoires* : « La vie savante et harmonieuse de Claude Perrault, médecin et architecte (1613-1688) ». Au cours de sa présidence, il prononce la réponse aux récipiendaires le 26 mai 1955.

Maurice Lucien meurt le 11 juillet 1968. Son éloge funèbre, prononcé par le président Henry Berlet, est publié dans les *Mémoires* avec une photographie. Le musée de la Santé de Lorraine expose la toge du professeur Lucien ainsi qu'un portrait de lui. [Pierre Labrude]



**Portrait du professeur Maurice Lucien**  
par Henri-Joseph Marchal (1878-1942)  
Musée de la Santé de Lorraine  
Vandœuvre-lès-Nancy

#### **Sources documentaires**

Archives de l'Académie, dossier du doyen M. Lucien ; Bernard LEGRAS, « Eloge du professeur Lucien », *Les cent cinquante ans de la Faculté de médecine de Nancy Les professeurs décédés 1872-2022*, Amazon Fulfillment, Pologne, 2022, p. 258-261 ; Pierre LABRUDE et Hélène GRANGE, « L'hôpital auxiliaire n° 111 de

Maxéville pendant la Grande Guerre. Son médecin-chef, le docteur Louis Senlecq, et les dispositifs médicaux dont il est le concepteur », Hal Id, hal-02309242, 9 octobre 2019, disponible en ligne ; Jacques TOMMY-MARTIN et Jean-Claude BONNEFONT, *Tables alphabétiques des publications de l'Académie de Stanislas (1950-2000)*, Imprimerie municipale, Nancy, 2003, p. 109 ; Etienne LEGAIT, « Les sciences morphologiques à Nancy », *Annales médicales de Nancy 1874-1974*, numéro spécial du centenaire de la revue, 1975, vol. 14, p. 71-84, ici p. 74 ; Maurice LUCIEN, *Exposé des titres et travaux scientifiques*, Imprimerie Barbier, Nancy, 1919, 87 p. ; *Rapport annuel du conseil de l'université et comptes rendus des facultés pour l'année 1919-1920*, Imprimerie Coubé, Nancy, 1921, p. 100-101.